

LES INSTRUMENTS

Il faut, pour rester dans le contexte militaire, distinguer entre les instruments réglementaires et les instruments non réglementaires. Les premiers sont ceux qui servent aux sonneries ou aux batteries réglementaires. Dans l'infanterie, ce sont le tambour pour les compagnies de grenadiers, de carabiniers, de fusiliers et de chasseurs et le cornet pour les compagnies de voltigeurs. Le tambour est fait d'une caisse en cuivre (laiton) parfois ornée des emblèmes de la compagnie (il n'y a plus à cette époque de caisse en bois peint). Les cercles de serrage sont, en règle générale, en bleu foncé, mais peuvent être peints en bandes ou en triangles tricolores. Les cordes sont de couleur naturelle (grège), les coulants en cuir noir ou blanc. Le tambour est muni d'une paire de bretelles en cuir qui permettent de le porter. Les baguettes sont en bois noir, avec des embouts en métal de couleur variable. L'instrument est suspendu à un baudrier, muni au milieu d'un porte-baguettes, l'instrumentiste met un tablier de cuir qui s'attache autour de la jambe droite. Le cornet, quant à lui, a la forme d'une petite trompe de chasse; instrument des compagnies légères, il est, le plus souvent, en cuivre et s'orne d'un cordon terminé par des glands, le tout de couleur variable. A ces deux instruments, on peut ajouter, pour l'infanterie, le fifre, un instrument non officiellement reconnu comme réglementaire; toutefois, il semble bien que de nombreux corps en avaient, en particulier dans la Garde, et l'uniforme qu'on leur attribuait le plus souvent montre qu'ils étaient considérés comme instrumentistes officiels.

Dans la cavalerie, l'instrument réglementaire est le trompette dont on connaît deux types : l'un réservé aux occasions solennelles, est de forme allongé et porte, au milieu de son tuyau principal, une boule (d'où son nom de « trompette à boule »); l'autre, utilisée pour le service ordinaire, est de forme plus ramassée encore en usage de nos jours. Ces deux types de trompettes sont ornés de cordons et, en tenue de parade, d'un tablier ou flamme de trompette qui peut être très riche, puisqu'on a longtemps pris celui des chasseurs à cheval de la Garde pour l'étendard du corps. Pour être complet, il faut signaler que les chasseurs à cheval ont pu, au début de l'Empire, remplacer leurs trompettes par des cornets du modèle de l'infanterie.

Mais la musique proprement dite du régiment est formée d'instruments non réglementaires. Identifier ces instruments revient à se demander quelle était la composition d'une musique régimentaire sous l'Empire.

La composition d'une musique régimentaire varie d'un corps à l'autre, essentiellement, comme nous le verrons plus loin, à cause de leur système de financement. On peut toutefois citer l'exemple, pour l'infanterie, de la composition de la musique du 1^{er} grenadiers à pied de la Garde en précisant bien qu'il ne s'agit là que d'un exemple et que les corps de la ligne pouvaient souvent avoir une musique beaucoup moins nombreuse : 1^{er} rang, musique à la turque : caisse claire, caisse roulante, deux paires de cymbales, grosse caisse, chapeau-chinois, triangle ; 2^{ème} rang, instruments de bois : deux bassons, deux clarinettes, hautbois, deux flûtes ; 3^{ème} rang, grande musique : deux trombones, deux serpents, une trompette, deux cors. Dans la cavalerie, la composition de la musique semble bien être la même que pour l'infanterie, l'effectif étant toutefois réduit, pour des raisons de remonte essentiellement.

Le cas des dragons est un peu particulier, car ils ont, depuis leur création, vocation à combattre aussi bien à pied qu'à cheval. D'autre part, Napoléon créera à plusieurs reprises des régiments de dragons à pied. C'est ainsi que l'on peut trouver, dans les collections alsaciennes, des représentations de musique de dragons à pied qui ont en tout la même composition, y compris les tambours et le tambour-major, qu'une musique d'infanterie. Mais le véritable problème posé par les dragons est celui de la composition de leurs musiques à cheval. En effet, on connaît de nombreuses représentations de timbaliers de dragons, tant pour la ligne que pour la Garde, mais ils ont traditionnellement (depuis l'ordonnance de 1750) des tambours montés et un tambour-major monté; les ont-ils conservés sous le Premier Empire, on ne saurait l'affirmer avec certitude. En tout cas, il semble bien que les dragons de l'Impératrice n'avaient pas de tambours.

Enfin, il convient d'évoquer la composition, si particulière, de la musique des mamelouks de la Garde. En tête, dans l'axe de l'escadron, se trouvait un sous-officier appelé « guide de la musique »; derrière lui, à quelques pas, le timbalier, suivi par les trompettes, deux rangs derrière encore, la musique proprement dite : au premier rang, deux paires de cymbales encadrant une paire de

LES INSTRUMENTS

tambourins (derboukas), au deuxième rang, deux chapeaux-chinois encadrant une paire de tambourins. Cette musique, unique son genre dans la Grande Armée, constituait un accompagnement digne aux tughs encadrant l'étendard et à la fantasia endiablée de cavaliers d'un corps où tout était conçu pour attirer l'attention des spectateurs.

Si de nombreux instruments sont encore utilisés de nos jours, il en est quelques-uns dont le nom n'évoque plus grand-chose aujourd'hui. On trouvait tout d'abord la caisse claire (il existe toujours un instrument qui porte ce nom, mais il n'a rien à voir, par la forme, avec celui de cette époque; de nos jours c'est un tambour plat du type de ceux utilisés dans les musiques militaires allemandes). A cette époque, il s'agissait d'un tambour dont le diamètre était inférieur et la hauteur supérieure à ceux du tambour classique. Cet instrument, de par l'exigüité de ses peaux, rendait un son plus clair que le tambour (d'où son nom; on l'appelait aussi «tambourin»); on en conserve un au Musée d'Orbigny à La Rochelle. Vient ensuite le chapeau-chinois, un instrument naguère encore en usage dans les fanfares des tirailleurs algériens et toujours employé dans la musique de la Légion étrangère. Mais, devenu très rare, il est souvent confondu avec le schellenbaum allemand dont il diffère nettement. Il s'agit d'une hampe portant un pavillon de cuivre en forme de chapeau chinois et d'où pendent des clochettes; en dessous, se trouve une pièce de cuivre en forme de croissant évidé, de laquelle pendent des clochettes. La hampe était alors sommée d'une boule portant un aigle, une autre boule étant située sous le pavillon; ces boules pouvaient être frappées d'un croissant. Cet instrument est d'origine turque. Ainsi décrit, le chapeau-chinois diffère nettement du schellenbaum en ceci qu'il ne comporte pas de xylophone. Lorsqu'il était remué en mesure avec la marche jouée cet instrument en soulignait le rythme. Le serpent, de la famille des bois, produisait un son plus grave que celui du basson et servait à marquer le rythme du tempo, un peu à la manière de l'ophycléide ou de l'hélicon de nos fanfares modernes. Comme son nom l'indique, il avait une forme en S prolongée par une embouchure. Ajoutons que cet instrument avait été inventé pour soutenir le chant des chantres à l'église et qu'il y conserva cet usage jusqu'au milieu du siècle. Enfin, les tambourins des mamelouks sont de petites timbales (appelées « macaires » en vieux français), à la caisse en bois et d'un diamètre inférieur à celui des timbales. Les peaux tendues à craquer produisaient un son presque métallique.

Parmi les instruments qui font toujours partie d'une musique militaire, il en est qui, sans changer de nom ont changé en certains détails : le hautbois et la clarinette avaient beaucoup moins de clefs qu'aujourd'hui; la grosse caisse avait à cette époque la même structure que le tambour, un diamètre inférieur et une forme plus allongée que les grosses caisses d'aujourd'hui; elle était portée sur le ventre du musicien et non pas sur sa poitrine comme de nos jours; celui-ci disposait, pour frapper les peaux, d'une mailloche et d'un fouet, sorte de martinet court et rigide. Il faut encore signaler que les bassons, les trombones et les cors pouvaient, suivant la mode du temps, être munis de pavillons en forme de gueule de monstres de la famille du crocodile. Ils étaient en cuivre peint ou émaillés de couleurs vives.